

13 DÉCEMBRE 2024

Nomination de François BAYROU : la loi Grand Âge doit être mise à l'agenda parlementaire

L'AD-PA félicite François BAYROU pour sa nomination au poste de Premier Ministre et attend la nomination d'un(e) Ministre à l'Autonomie, aux personnes âgées et en situation de handicap.

Les enjeux majeurs pour le 21ème siècle que sont la démographie, la longévité et la fragilité doivent être en effet présents chaque semaine au Conseil des Ministres.

Aucune majorité absolue ne s'étant dégagée à l'issue des élections législatives, le nouveau gouvernement devra chercher à dépasser le traditionnel clivage des partis en prônant des sujets susceptibles de consensus : la loi Grand Âge Autonomie en est un !

L'AD-PA considère que cette loi doit permettre d'engager un vrai débat de société au sein de l'hémicycle et contribuer à faire vivre le débat démocratique tout en créant des centaines de milliers d'emplois non délocalisables.

Mettre immédiatement à l'agenda parlementaire la loi Grand Âge Autonomie pourrait stopper la spirale désastreuse des déficits des établissements et services, des conditions de travail toujours plus accidentogènes et d'un niveau d'accompagnement très en-deçà des aspirations des personnes âgées, de leurs proches comme de l'ensemble de nos concitoyens.

L'AD-PA rappelle que l'Etat s'était engagé à financer le ratio de 8 professionnels pour 10 personnes âgées en établissement pour 2012, comme le préconise la Défenseure des droits, la Cour des comptes et le Haut Conseil de l'Âge et tous les rapports officiels.

Pierre ROUX
Romain GIZOLME
Éric FREGONA



Téléchargez
notre plateforme
plateforme.ad-pa.fr

CONTACT PRESSE : Sébastien BACH - 06 37 43 34 12 - s.bach@ad-pa.fr

Suivez toute l'actualité de l'AD-PA sur les réseaux sociaux :

X : [@AssociationADPA](https://twitter.com/AssociationADPA) - LinkedIn : [linkedin.com/company/ad-pa/](https://www.linkedin.com/company/ad-pa/)